

Séminaire M1 et M2 MEEF

Platon - l'éducation dans une cité juste : égalité et inégalités (2)

1) Socrate éducateur ?

2) L'éducation dans le *Ménon*

3) Politique de l'éducation : l'éducation dans la *République*

3.1) Remarque préliminaire : *Démocratie, démocratie constitutionnelle, démocratie libérale*

3.2) *L'éducation des hommes et les femmes dans la République*

« - Est-il possible, repris-je, d'avoir recours à quelque être vivant pour les mêmes tâches, si on ne lui a pas procuré les mêmes soins et la même éducation ?

- Non, ce n'est guère possible.

- Si donc nous avons recours aux femmes pour les mêmes fonctions que les hommes, il faut leur enseigner les mêmes choses. [452a]

- Oui.

- Or eux, on leur a donné la musique et la gymnastique.

- Oui.

- Il faut donc également que ces arts soient accordés aux femmes, de même que ce qui concerne la guerre, et il faut avoir recours à elles dans les mêmes conditions. (...) Peut-être alors, repris-je, bien des choses que nous exposons maintenant paraîtraient-elles ridicules et contraires à l'usage, si on mettait en pratique ce qu'on avance en parole.

- Oui, en effet, dit-il.

- Que vois-tu de vraiment ridicule là-dedans ? N'est-ce pas évidemment de laisser les femmes s'entraîner nues dans les palestres en compagnie des hommes, [452b] non seulement les jeunes femmes, mais celles qui sont déjà plus âgées, à l'exemple de ces hommes âgés qui aiment encore s'exercer nus dans les gymnases, même s'ils sont ridés et plus très agréables à regarder ?

- Oui, par Zeus, dit-il, cela paraîtrait ridicule, surtout à notre époque !

(...)

- Il existe certes, je pense, comme nous l'affirmerons, une femme douée pour la médecine, une autre qui ne l'est pas, et telle femme douée pour la musique, et telle autre non musicienne par nature.

- Bien entendu [456a]

- Et n'en existe-t-il pas une qui soit douée pour la gymnastique et l'art de la guerre, alors qu'une autre ne montrera aucune disposition pour l'art militaire et n'aura aucun goût pour la gymnastique ?

- C'est bien ce que je pense.

- Mais alors, en existera-t-il une qui aime la sagesse et une autre qui la déteste ? Et une qui a de l'ardeur morale, et une autre qui n'en a pas ?

- C'est bien le cas.

- Il existe donc une femme douée pour la fonction de gardien, et une autre qui ne l'est pas. N'est-ce pas là justement cette aptitude naturelle que nous recherchions pour les hommes que nous destinions à la fonction de gardien ?

- Celle-là même en effet.
- C'est donc bien la même aptitude naturelle à la garde de la cité qui existe chez la femme autant que chez l'homme, sauf que dans le premier cas, cette aptitude est plus faible, dans le second, plus forte.
- Apparemment. [456b]
- C'est donc de telles femmes qu'il faut choisir pour vivre en communauté avec des hommes du même genre, et pour exercer l'activité de garde ensemble, puisqu'elles y sont aptes et montrent une parenté de nature avec eux.
- Tout à fait.
- Ne faut-il pas attribuer les mêmes occupations aux naturels identiques ?
- Si, les mêmes.
- Nous sommes donc revenus à notre point de départ, après avoir fait le tour de la question, et nous sommes d'accord pour reconnaître qu'il n'est pas contre-nature d'accorder aux femmes des gardiens une éducation par l'art de la gymnastique et de la musique.
- Nous le reconnaissons en effet entièrement.
- Nous n'avons donc pas institué des législations impossibles, ni semblables à des vœux pieux, puisque nous avons institué la loi conformément à la nature. [456c] C'est ce qui se passe aujourd'hui dans ce domaine qui semble plutôt contre nature » **Platon, *La République*, livre V, 451e-456c**

4) Platon et la démocratie

« – L'avènement de la démocratie se produit à mon avis lorsque les pauvres, forts de leur victoire, exterminent les uns, bannissent les autres, et répartissent à parts égales entre ceux qui restent le pouvoir politique et les responsabilités du gouvernement. Le plus souvent, dans la cité démocratique, ces charges sont même tirées au sort.

(...) Comment donc ces gens-là s'administrent-ils ? (...) Eh bien, tout d'abord, ne faut-il pas dire que les citoyens y sont libres et que la cité laisse place à la liberté et à la libre expression ? Et que dans cette liberté règne le pouvoir de faire tout ce qu'on veut ?

- C'est en tout cas ce qu'on raconte, dit-il.
- Mais partout où règne un tel pouvoir, il est évident que chacun peut s'y aménager un genre de vie particulier, selon son bon plaisir.
- C'est évident. (...)
- Et justement, repris-je, dans une cité de ce type, on ne se voit soumis à aucune obligation de gouverner, même si on en possède les capacités, pas plus qu'on n'a à se soumettre au gouvernement des autres si l'on n'y consent pas. Il n'y a aucune obligation de faire la guerre, même si les autres y sont engagés, ni de maintenir la paix, quand les autres s'y attachent, si on ne le désire pas ; et d'un autre côté, si une loi empêche d'exercer une responsabilité de gouvernant ou de magistrat, on a la possibilité de diriger ou de siéger néanmoins au tribunal, si on le désire. Une telle manière de mener son existence n'est-elle pas une grâce des dieux et un pur délice, en tout cas pendant qu'elle dure ?
- Sur le moment oui, dans doute, dit Adimante. (...)
- Et que dire de la tolérance et de la totale ouverture d'esprit de cette constitution ! Ne méprise-t-elle pas ces principes que nous avons mis en avant en exposant notre cité idéale ? Ne disions-nous pas en effet qu'à moins d'être doué d'un naturel exceptionnel, personne ne peut devenir un homme digne de gouverner, s'il n'a pas reçu une éducation d'excellence ? Avec quelle superbe on foule aux pieds tous ces principes sans aucunement se préoccuper de la nature des activités susceptibles de former aux tâches politiques celui qui s'y destine, alors qu'on est respecté dès lors qu'on consent à déclarer qu'on est d'accord avec les tendances de la masse ! (...)

Voilà donc les traits principaux d'une démocratie. Il s'agit apparemment d'une constitution politique agréable, haute en couleurs, privée d'un gouvernement réel, et qui traite en égaux tant ceux qui sont égaux que ceux qui sont inégaux » **Platon, *République*, livre VIII, 557a-558c**

5) Égalité et inégalités chez Platon – le pieux mensonge

« Vous qui faites partie de la cité, vous êtes tous frères, leur dirons-nous en poursuivant l'histoire, mais le dieu, en modelant ceux d'entre vous qui sont aptes à gouverner, a mêlé de l'or à leur genèse ; c'est la raison pour laquelle ils sont les plus précieux. Pour ceux qui sont aptes à devenir auxiliaires, il a mêlé de l'argent, et pour ceux qui seront le reste des cultivateurs et des artisans, il a mêlé du fer et du bronze. Pour l'ordinaire, vous engendrez des enfants semblables à vous-mêmes ; mais comme vous êtes tous (415b) parents, il peut arriver que de l'or naisse un rejeton d'argent, de l'argent un rejeton d'or, et que les mêmes transmutations se produisent entre les autres métaux. Aussi, avant tout et surtout, le dieu ordonne-t-il à ceux qui gouvernent de surveiller attentivement les enfants, de prendre bien garde au métal qui se trouve mêlé à leur âme, et si leurs propres fils ont quelque mélange d'airain (415c) ou de fer, d'être sans pitié pour eux, et de leur accorder le genre d'honneur dû à leur nature en les reléguant dans la classe des artisans et des laboureurs ; mais si de ces derniers naît un enfant dont l'âme contienne de l'or ou de l'argent, le dieu veut qu'on l'honore en l'élevant soit au rang de gardien, soit à celui d'auxiliaire, parce qu'un oracle affirme que la cité périra quand elle sera gardée par le fer ou par le bronze » **Platon, République, livre III, 415a-415c**

6) Éducation et sélection

« - Bien, dis-je, mais que nous reste-t-il ensuite à déterminer ? N'est-ce pas de choisir quels sont parmi ces hommes eux-mêmes ceux qui commandent et ceux qui sont commandés ?

- Si, bien sûr. (...)

- Il faut donc sélectionner parmi nos gardiens ces hommes qui, après examen, nous sembleront déployer pendant toute leur vie le plus d'énergie à faire ce qu'ils estiment être l'intérêt de la cité, et qui ne consentiraient d'aucune façon à des activités contraires.

- Oui, ce sont ceux-là qui conviennent, dit-il.

- Il faut donc, me semble-t-il, les observer à toutes les étapes de leur vie, pour voir s'ils sont bien les gardiens de ce principe et si, sous l'effet d'un sort ou de la contrainte, ils n'en viennent pas à mettre de côté et à oublier leur conviction qu'il est nécessaire de faire ce qu'il y a de mieux pour la cité. (...)

Il faut rechercher quels sont ces gardiens excellents qui s'en tiennent au principe qui leur impose de toujours faire ce qui se présente à eux comme le bien supérieur de la cité. Il faut donc les mettre à l'épreuve dès l'enfance, en leur proposant des activités au sein desquelles on est le plus susceptible d'oublier ce principe et de se trouver induits en erreur, et ensuite porter son choix sur celui qui est demeuré fidèle au principe et ne s'est pas laissé abuser, et exclure au contraire les autres. (...)

De même qu'on examine les poulains qu'on mène au milieu du bruit et du vacarme pour voir lesquels sont craintif, on doit de même confronter nos jeunes guerriers à des situations horribles, puis les relancer dans les plaisirs, de manière à les éprouver beaucoup plus qu'on n'éprouve l'or par le feu. On observera dès lors lequel semble le moins affecté par l'ensorcellement et garde la meilleure attitude en tout circonstance (...), demeurant tel qu'il doit être pour être le plus bénéfique à lui-même et à la cité. Celui qui aura traversé entièrement les épreuves de l'enfance, de la jeunesse et de l'âge adulte et qui en sera sorti non entamé, celui-là il faudra l'établir comme gouvernant et gardien de sa cité (...). Quant à celui qui n'en sortira pas indemne, nous l'excluons. Voilà donc Glaucon, dis-je, en quoi consiste notre procédure de sélection et d'établissement des gouvernants et des gardiens » **Platon, République, livre III, 412b-414a**

7) Liberté et censure

« tu sais bien qu'en toute tâche, la chose la plus importante est le commencement et en particulier pour tout ce qui est jeune et tendre ? Car c'est surtout à ce moment-là que chaque être se modèle, et que s'enfoncé le mieux le caractère qu'on veut imprimer en lui.

- Oui, parfaitement.

- Est-ce qu'alors nous laisserons aussi facilement les enfants écouter les premières histoires venues modelées par les premiers venus, et recevoir dans leurs âmes des opinions pour l'essentiel opposées à celles que nous croyons qu'ils devront avoir, lorsqu'ils seront adultes ?

- Nous ne le permettrons d'aucune manière.

- Il nous faut donc commencer, semble-t-il, par contrôler les fabricateurs d'histoires. Lorsqu'ils en fabriquent de bonnes, il faut les retenir, et celles qui ne le sont pas, il faut les rejeter. Nous exhorterons ensuite les nourrices et les mères à raconter aux enfants les histoires que nous aurons choisies et à façonner leur âme avec ces histoires (...). Quant aux histoires qu'elles racontent à présent, la plupart devraient être abandonnées. (...)

- Ce sont les histoires, répondis-je que Hésiode et Homère nous ont racontées l'un et l'autre, et les autres poètes aussi. Ce sont eux, en effet, qui ont raconté aux hommes ces histoires fictives qu'ils ont composées et qu'ils continuent de raconter.

- Quelles sont donc ces histoires et que trouves-tu à leur reprocher ?

- Ce qu'il faut, dis-je, d'abord et par-dessus tout leur reprocher, c'est le fait que l'on y mente d'une manière qui ne convient pas. (...) Il ne faut pas raconter (...) que les dieux font la guerre aux dieux, qu'ils se tendent des pièges, qu'ils se battent – rien de cela en effet n'est vrai – si nous voulons que les futurs gardiens de la cité considèrent comme le déshonneur le plus grand de se traiter mutuellement d'ennemis à la légère. Ces histoires de combat de géants, et toutes ces querelles de toute sortes, qui conduisent des dieux et des héros à affronter leurs proches et ceux de leur entourage, qu'on évite de les raconter et de les représenter en peinture. Si nous voulons, au contraire les persuader que jamais un citoyen n'a considéré un autre citoyen comme son ennemi, et que cela serait chose impie, alors que telles soient les histoires que les vieux et les vieilles doivent rapidement préférer pour leurs enfants. Une fois qu'ils seront devenus adultes, que les poètes continuent de composer pour eux des récits fidèles à ces paroles. Mais de raconter que Héra a été enchaînée par son fils, que Héphaïstos a été jeté dans un précipice par son père parce qu'il avait voulu protéger sa mère assaillie de coups, et tous ces combats de dieux que Homère a mis dans ses poèmes, cela, il ne faut pas l'admettre dans la cité, que ces poèmes aient été composés ou non avec une intention allégorique. Car un jeune n'est pas en mesure de discerner une intention allégorique de ce qui n'en possède pas, et ce qu'il ressent à son âge, en formant ses opinions, a tendance à devenir ineffaçable et immuable. C'est sans doute la raison pour laquelle il convient par-dessus tout de composer les premières histoires qu'ils entendent comme des récits superbement racontés en vue de les disposer à la vertu » **Platon, République, livre II, 377a-378e**